alcaloïdes), ne sont que des mélanges des principes actifs précédents.

Doses et modes d'administration. — I. *Ergot de seigle.* — S'altérant facilement, il doit être pulvérisé au moment du besoin. On l'emploie surtout en *poudre :* en obstétrique, 1 à 3 grammes, divisés en paquets de 50 centigrammes, qu'on fait avaler dans de l'eau à intervalles de quinze minutes ; les effets se manifestent en dix minutes. Pour un usage prolongé, 10 à 50 centigrammes, plusieurs fois par jour. Plus rarement, *infusion* de 3 grammes d'ergot pour 250 grammes d'eau, par cuillerées à bouche toutes les heures.

II. *Ergotine Bonjean.* — *A l'intérieur*, 10 à 50 centigrammes en pilules ou en potion. Les *injections hypodermiques* ont une action plus sûre, plus rapide, sont légèrement douloureuses, mais ne produisent pas d'abcès si la solution est pure. La solution dans l'eau ou la glycérine est à $\frac{1}{15}$. Une seringue de Pravaz contient 6 à 7 centigrammes d'ergotine, ce qui répond à plus de 10 fois la même dose donnée par la bouche.

Laminaire (*Laminaria Cloustoni*). — Algue récoltée sur les bords de la Manche, utile par les pétioles cylindriques, contractés à l'état de sécheresse, et augmentant de volume au contact de l'eau. Emploi en chirurgie.

Agar-agar. — On désigne ainsi des algues gélatineuses exotiques, ou leur extrait gélatineux. Sous forme de filaments blonds, rameux, cassants, c'est une matière qui, au contact de l'eau, augmente de 15 fois son volume, et devient translucide.

Condiment et support de culture en bactériologie.

Colle du Japon. — Substance importée de Cochinchine, produit d'algues, autre forme de l'agar-agar, en baguettes comprimées en bandes longues et ridées (Handbury), elle augmente encore de volume au contact de l'eau et contient, comme l'agar-agar, un principe gélatineux, la *gélose* (Payer), et sert à faire des gelées et des confitures.

Carrageen (*Chondrus crispus*). — Algue de tous les rivages ; contenant un mucilage spécial, gonflant avec l'eau, il sert pour cette raison à faire des cataplasmes, et à dilater les trajets fistuleux ; à l'intérieur, en tisane (10 p. 1000), en gelée et en sirop.

Coralline blanche. — Algue commune sur tous les rivages d'Europe, renfermant des matières celluloïdes et des sels calcaires (69 p. 100), et jadis employée comme anthelminthique.

Mousse de Corse. — Mélange d'algues, dont doit faire surtout partie l'*Alsidium helminthocorton.* Renfermant des matières muqueuses et calcaires, c'est un anthelminthique prescrit en poudre (2 gram.), en décoction (5 à 10 gram), en gelée, en sirop, etc.

CHAPITRE IV

PRODUITS CHIMIQUES

Article I. — Métalloïdes.

Chlore et eau chlorée. — Gaz de couleur jaune, d'odeur suffocante, d'une grande affinité pour l'hydrogène. L'*eau chlorée* contient deux fois son volume de chlore.

Le chlore s'obtient par la réaction de l'acide chlorhydrique sur le péroxyde de manganèse. On a de l'eau chlorée, en faisant passer dans de l'eau distillée, le chlore obtenu par le procédé précédent.

Doses et modes d'administration. — 1° *Chlore Fumigations* par les procédés de Cottereau ou de Guyton.

2° *Eau de chlore.* — Potion (chlore liquide, 15 à 20 gouttes; eau, 125 gram. ; sirop simple, 32 gram.). Pommade au $\frac{1}{5}$.

Acide chlorhydrique. — Gaz incolore, d'odeur vive et suffocante, fumant à l'air, très soluble dans l'eau : le liquide est incolore, plus lourd que l'eau ordinaire, fume à l'air.

Le gaz est obtenu en décomposant le chlorure de sodium par l'acide sulfurique à 66° ; le gaz, passant à travers l'eau, donne l'acide chlorhydrique liquide.

Doses et modes d'administration. — *Acide chlorhydrique purifié* (contenant 25 p. 100 d'acide anhydre) : 5 à 10 gouttes à la fin du repas, dans l'eau sucrée ou un véhicule mucilagineux.

Acide fumant pur, 4 grammes dans un litre d'eau, dont on boit quelques gorgées au milieu du repas ou un verre à la fin ; on peut en donner jusqu'à 750 grammes en dehors des repas (Bouchard).

A l'extérieur, on peut l'employer *en collutoire*, ou *comme caustique*, dans les mêmes cas que l'acide nitrique : ses effets sont plus faibles que ceux de cet acide et de l'acide sulfurique ; il est moins usité.

Brome. — Liquide rougeâtre, d'odeur et de saveur très désagréables, qui se trouve dans l'eau de mer, les salines, quelques eaux minérales.

Il se retire des eaux mères des marais salants, qui contiennent du bromure de potassium.

Comme topique, en solution alcoolique à $\frac{1}{10}$. A l'intérieur, il a été employé à la dose de 5 à 20 gouttes. Actuellement inusité.

Iode. — L'*iode* existe, libre ou en combinaison, dans l'eau de mer, diverses eaux minérales, l'air atmosphérique. Solide, gris bleu, peu soluble dans

l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther, il émet des vapeurs violettes à la température ordinaire, forme avec l'amidon un composé bleu d'iodure d'amidon, donne avec des corps simples ou des radicaux alcooliques plusieurs combinaisons médicinales. L'iode se retire des cendres de varechs.

Doses et modes d'administration. — *A l'intérieur, teinture* (1 partie d'iode pour 12 d'alcool à 90°) : 10 à 40 gouttes par jour chez l'adulte, 4 à 20 chez l'enfant (Grancher), à prendre en deux fois, au début des repas, dans un peu de vin sucré; — *à l'extérieur, badigeonnages*, teinture pure ; *injections*, la teinture étant trop irritante, l'addition d'eau simple laissant précipiter l'iode, on maintient celui-ci dissous dans la *solution iodo-iodurée ;* eau distillée, 200; teinture d'iode, 20; iodure de potassium, 4.

Acide fluorhydrique. — Gaz d'odeur forte et suffocante, soluble dans l'eau. Les inhalations d'air en renfermant 1/25000 ont été proposées dans la *phtisie* (Dujardin-Beaumetz).

Oxygène. — Gaz incolore, insipide, liquéfiable, très répandu dans la nature (air atmosphérique, tissus animaux et végétaux), entretenant la combustion du soufre, du phosphore, etc., s'unissant à l'hydrogène pour former de l'eau, se transformant sous diverses influences (électricité, etc.), en *ozone*, dont 2 volumes représentent 3 volumes d'oxygène condensé, et qui se combine avec les autres corps plus facilement que l'oxygène ordinaire.

Doses et modes d'administration. — L'oxygène se transporte facilement dans des ballons de caoutchouc, dont la contenance ordinaire est de 30 litres. Le ballon communique par un tube muni d'un robinet avec un flacon plein d'eau, duquel part un second tube dont l'embouchure arrive à la bouche du malade : le robinet étant ouvert, le gaz passe

dans l'eau du flacon, où il s'épure et pénètre dans la poitrine à chaque mouvement d'aspiration. La dose quotidienne est de 10 à 60 litres ; en cas d'asphyxie, cette quantité peut être considérablement augmentée.

Eau oxygénée (*bioxyde* ou *peroxyde d'oxygène*). — Liquide incolore, inodore, de saveur piquante, de consistance sirupeuse, très dense (1,45), blanchissant la peau et l'épiderme.

On l'a employée, à l'extérieur, en compresses imbibées d'eau oxygénée diluée et recouvertes de baudruche, et aussi en injections vaginales et utérines.

Soufre. — Corps jaune, tantôt cristallisé, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool et l'éther, facilement dans le sulfure de carbone ; tantôt amorphe et insoluble. On se sert, en médecine, du *soufre sublimé et purifié* (*fleur de soufre*,) poudre jaune inodore, insipide. Le soufre en canons, ou bâtons cylindriques, est une variété commerciale. Jadis, sous le nom de *magistère de soufre*, on employait un précipité blanc jaunâtre, obtenu en traitant le persulfure de potassium par l'acide chlorhydrique. Enfin, les deux formes allotropiques du soufre, le *soufre brun* ou *amorphe* et le *soufre mou*, sont peu employées.

Doses et modes d'administration. — *A l'extérieur*, pommade (soufre 50 gram. ; axonge 300 gram.; sous-carbonate de potassium, 25 gram.), ou simplement au $\frac{1}{3}$; pommades sulfo-savonneuse, hydro-sulfurée de Jadelot, au soufre brun précipité; cérat au soufre brun précipité (soufre brun, 2 gram. ; cérat simple, 8 gram. ; baume de Tolu, 1 gram.).

A l'intérieur. — A la dose de 50 centigrammes à 2 grammes, comme expectorant ou en pastilles, ou en pilules de soufre obtenu par fusion ou précipité (5 par jour).

Hydrogène sulfuré (*acide sulfhydrique*). — Gaz incolore, d'odeur fétide, soluble dans l'eau, obtenu en traitant le sulfure d'antimoine par l'acide chlorhydrique. Proposé en inhalations pour tuberculeux, et en injections rectales gazeuses, d'un mélange d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré (Bergeon), pour utiliser les vertus antiseptiques de ce gaz.

Eaux sulfureuses. — Odeur d'œufs pourris. Rarement elles ont l'hydrogène sulfuré pour unique principe minéralisateur (*Uriage*, *Allevard*). Le plus souvent, c'est du sulfure de sodium ou de calcium.

Les *sulfureuses sodiques* sont ordinairement chaudes, peu chargées de sels, alcalines : *Aix-la-Chapelle*, *Barèges*, *Cauterets*, *Saint-Sauveur*, *Eaux-Bonnes*, *Eaux-Chaudes*, *Amélie-les-Bains*, *Bagnères de Luchon*.

Les *sulfureuses calciques* sont froides, très chargées : *Enghien*.

On les emploie en boisson, bains, douches, inhalations, pulvérisations.

Acide sulfureux. — Gaz incolore, d'odeur vive, soluble dans l'eau, obtenu en brûlant du soufre à l'air, ou en traitant une solution de sulfite par quelques gouttes d'acide sulfurique (Ley, Darieix).

Employé en fumigations.

Acide sulfurique. — Liquide incolore, inodore, oléagineux, bouillant à 325°, conservant encore un peu d'eau dans son plus grand état de concentration, très avide de ce liquide, avec lequel il se combine en dégageant une grande quantité de calorique.

Produit industriellement par la réaction de l'air et de l'eau sur les produits de la combustion d'un mélange de soufre et d'azotate de potasse.

Doses et modes d'administration. — *A l'intérieur*, en solution à $\frac{1}{1000}$, en limonade sulfurique (sirop de

sucre, 100 gram ; eau, 900 ; acide sulfurique, 2 gram.); en *eau de Rabel* (alcool, 300 gram. ; acide sulfurique pur à 66°, 100 gram.); en élixir acide. *A l'extérieur* sous forme de caustique sulfo-safrané, (Velpeau) (parties égales d'acide sulfurique et de poudre de safran), ou de caustique carbo-sulfurique (le charbon remplace le safran); enfin en liqueurs variées (eau d'arquebusade, eau antiputride de Beaufort).

Ammoniaque. — Gaz incolore, d'odeur vive et piquante, liquéfiable et solidifiable, très soluble dans l'eau (*ammoniaque liquide*, *alcali volatil*). Elle est très répandue dans la nature, surtout à l'état de carbonate et d'azotate. C'est un des produits de la putréfaction des matières azotées. Elle existe dans l'intestin (à l'état de phosphate ammoniaco-magnésien), dans le sang, dans les tissus. Elle n'existe pas normalement dans les urines, mais apparaît souvent dans la vessie par l'alimentation (Bouchard).

Doses et modes d'administration. — I. *Ammoniaque liquide* (le gaz n'est plus employé). — 1° *A l'extérieur ; en inhalations ; — en applications sur la peau ; — en injections sous-cutanées* (30 gram. d'ammoniaque liquide avec partie égale d'eau), au voisinage des morsures ; — en *frictions*, on emploie alors le *liniment ammoniacal* (1 partie d'ammoniaque liquide pour 3 d'huile d'olive ou d'huile camphrée), ou le *baume opodeldoch* (ammoniaque liquide, savon médicinal, alcool, glycérine, camphre, essences de thym et de romarin).

2° *A l'intérieur*, 2 à 10 gouttes dans l'eau.

Chlorhydrate d'ammoniaque (*sel ammoniac*). — Poudre cristalline, blanche, soluble dans 3 parties d'eau froide, 2 à 10 grammes par jour, en solution. Il entre dans la composition du vin antiscorbutique, et s'emploie, à l'extérieur, en sachets résolutifs, composés de chaux éteinte et de sel ammoniac en quantités égales.

Carbonate d'ammoniaque. — Blanc, soluble dans 2 fois son poids d'eau, il fait partie des gouttes céphaliques anglaises, de l'alcool aromatique de Sylvius, du cérat de Rochoux, au $\frac{1}{8}$.

Acide nitrique. — Liquide incolore, fumant à l'air, d'odeur désagréable et suffocante, très caustique. Employé en *collutoire* (0,2 p. 100), en caustique ; on touche les parties avec un morceau de bois, une baguette de verre, un pinceau d'amiante, imbibé d'acide fumant.

A l'intérieur, limonade azotique (acide, 2 gram ; eau, 100 gram. ; sirop de sucre, 100 gram.); potion azotique (Bouby) ; tisane azotique.

Protoxyde d'azote (*gaz hilarant*). — Gaz incolore, inodore, de goût douceâtre, plus lourd que l'air (1,527), liquéfiable à 0° sous une pression de 30 atmosphères, irrespirable et n'entretenant pas les combustions, quand il est chimiquement pur.

Anesthésique général ; employé seul ou mêlé à l'air ou à l'oxygène.

Eau régale (*acide chloro-nitrique*). — Mélange de 3 parties d'acide chlorhydrique et de 1 partie d'acide azotique. A l'intérieur, regardée quelquefois comme antisyphilitique ; à l'extérieur, employée en pédiluves, en fumigations, etc.

Hydroxylamine. — Formée par l'action de l'hydrogène naissant sur l'acide azotique, elle est employée surtout, par son chlorhydrate, en pommade au $\frac{1}{15}$.

Phosphore. — Deux formes allotropiques : *phosphore ordinaire* (*officinal*), cristallin, blanc jaunâtre, translucide, mou, insipide, d'odeur alliacée, phos-

phorescent, inflammable à 60°, très peu soluble dans l'eau, davantage dans l'alcool, l'éther, les huiles, le sulfure de carbone, très toxique ; *phosphore rouge*, amorphe, non toxique, inflammable à 260°.

Combiné à l'oxygène, il donne l'*acide phosphorique*, cristallisable, inodore, soluble dans l'eau, qui forme les *phosphates de chaux et de magnésie*.

Doses et modes d'administration. — I. *Phosphore*. — 5 milligrammes à 5 centigrammes par jour (10 au plus), *en solution* dans l'alcool, l'éther, les huiles grasses ; sous forme de *pilules*, d'*huile phosphorée* à $\frac{1}{50}$ (en capsules contenant 1 milligr. de phosphore), de *phosphure de zinc* (même dose).

II. *Acide phosphorique*. — 1 à 5 gouttes de la solution officinale, toutes les deux ou trois heures, dans une boisson aromatique; ou, étendu de six à huit fois son poids d'eau, 1 à 8 grammes par jour.

Arsenic. — Sous ce nom, les anciens désignaient l'oxyde blanc ou un phosphure. L'arsenic est solide, fragile, à cassure métallique, insipide ; il se transforme à une température élevée en acide arsénieux, en dégageant une forte odeur d'ail, et est obtenu en chauffant en vase clos un mélange d'arsenic et d'acide arsénieux. L'arsenic métallique est inusité en médecine, mais existe dans les eaux minérales, à la dose de 0,008 (La Bourboule), de 0,002 (Bussang), de 0,00045 (Mont-Dore), etc.

Chlorure d'arsenic (*beurre d'arsenic*). — Liquide blanc, oléagineux, volatil et très vénéneux. Caustique.

Iodure d'arsenic. — De couleur rouge de laque, soluble dans l'eau, employé en pommades (5 centigr. d'iodure pour 4 gram. d'axonge), en pilules (50 centigr. d'iodure pour 1 gram. d'extrait de ciguë ; pour 50 pilules).

Acide arsénieux. — Blanc, cristallin et opaque, ou amorphe et transparent, de saveur métallique, très peu soluble dans l'eau, obtenu par le grillage des minerais de cobalt arsenifère.

Doses et modes d'administration. — I. *Usage interne*. — 2 milligrammes à 2 centigrammes par jour, en *poudres ; granules* (ceux de Dioscoride sont dosés à 2 milligr.) ; *solution* (la *solution de Boudin* est à $\frac{1}{1000}$, 20 gouttes contiennent 1 milligr.).

II. *Usage externe*. — *Poudre du frère Cosme* (acide arsénieux $\frac{1}{8}$, cinabre, sang-dragon), ou de *Ant. Dubois* $\left(\frac{1}{25}\right)$: on la délaye dans l'eau, et on étend la *pâte* sur les ulcères, lupus, etc.

Sulfures d'arsenic. — Le *bisulfure* (*réalgar*), d'un beau rouge, est peu usité.

Le *trisulfure* (*orpiment*), jaune, friable, volatil, plus pur en lamelles qu'en masses opaques, qui contiennent beaucoup d'acide arsénieux, sert en poudres et en pâtes épilatoires.

Pâte épilatoire (orpiment, 1 partie ; chaux vive, 16 ; amidon, 10).

Arsénites et arséniates. — L'*arsénite de potasse*, soluble dans l'eau, base de la *liqueur de Fowler*.

L'*arséniate de soude*, soluble dans l'eau, base de la *liqueur de Pearson ;* de saveur âcre, il est en prismes hexagonaux réguliers.

L'*arsénite de zinc*, précipité grisâtre, soluble dans l'eau distillée additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque.

L'*arséniate d'ammoniaque*, efflorescent, soluble dans l'eau plutôt chaude.

L'*arséniate de fer*, blanc, insoluble, se décomposant à l'air.

Doses et modes d'administration. — *Arsénite de potasse*, même dose que l'acide arsénieux: la *liqueur de Fowler* contient: acide arsénieux, 1; carbonate de potasse, 1; eau distillée, 100; 2 gouttes représentent 1 milligramme; 2 à 20 gouttes par jour.

Arséniate de soude, même dose, en granules ou en solution dans l'eau: la *liqueur de Pearson* est à $\frac{1}{500}$, 10 gouttes contiennent 1 milligramme.

Arsénite de zinc se donne en granules (Constantin Paul, en pilules d'arsénite et d'aconit (arsénite, 0 gr. 05; extrait d'aconit, 1 gram. pour 25 pilules).

Arséniate d'ammoniaque, en soluté.

Arséniate de fer, en pilules (Biett), de 3 milligrammes d'arséniate (arséniate, 0 gr. 15; extrait de houblon, 8 gram.; poudre de guimauve, 1 gram.; pour 50 pilules).

Antimoniaux. — Le principal est le *tartre stibié* (voyez p. 204). Les autres sont:

1° Le *kermès minéral* (mélange d'oxyde et de sulfure d'antimoine et d'antimonite de soude), poudre brun marron, inodore, insipide, insoluble dans l'eau et dans l'alcool;

2° Le *soufre doré d'antimoine* (pentasulfure d'antimoine), jaune orangé, insoluble;

3° L'*oxyde blanc d'antimoine* (*antimoine diaphorétique*, bi-antimoniate de potasse), blanc, insoluble.

Doses et modes d'administration. — *Kermès* et *soufre doré*, 5 à 50 centigrammes en pastilles, dans un julep ou un looch. — *Oxyde blanc*, 1 à 3 grammes.

Bismuth. — Le *sous-nitrate*, le *salicylate*, le *valérianate* sont insolubles dans l'eau. A l'intérieur, ils sont employés comme anti-acides, (1 à 5 ou 10 gram. par jour). A l'extérieur, le sous-nitrate s'emploie en poudre, en insufflation, ou en suspension dans une injection.

Acide borique. — Écailles nacrées, incolores, solubles dans 25 parties d'eau froide, 3 d'eau bouillante, 15 d'alcool. Insufflation de poudre dans l'oreille; solution aqueuse à 4 p. 100, ou pommade à $\frac{1}{4}$, pour pansements, injections, lotions, etc.

Le *borate de soude* ou *borax* est un antiseptique faible, employé en collutoires (parties égales avec le miel).

Charbon végétal. — On le prépare en calcinant des bois légers, comme ceux du peuplier et du tilleul. On ne prend que les jeunes pousses de 3 ou 4 ans, des arbres bien exposés au soleil. La récolte faite au moment de la sève ascendante, l'écorce arrachée, le bois est chauffé au rouge blanc dans des vases de fonte clos. Sec, il absorbe jusqu'à cent fois son volume de gaz; donc absorbant, employé de 2 à 10 grammes et plus par jour dans les dyspepsies flatulentes et comme désinfectant intestinal, à la dose de 100 grammes par jour seul, ou mieux associé au salicylate de bismuth, à l'iodoforme, au naphtol (Bouchard). A l'extérieur, on en fait aussi des cérats carbonés antiseptiques.

Acide carbonique. — Gaz incolore, presque inodore, de saveur piquante, liquéfiable et solidifiable par pression et refroidissement, soluble dans l'eau, plus lourd que l'air (1,529), impropre à la combustion, existant dans l'air (3 à 6 dix-millièmes), dans toutes les eaux naturelles, dans l'organisme où il excite la respiration et la circulation: formé dans les tissus, il passe dans le sang (30 p. 100 en volume dans les artères, 35 p. 100 dans les veines), et s'élimine par les poumons.

Doses et modes d'emploi. — I. *Usage externe.* — Siphon d'eau de Seltz, muni d'un tube en caoutchouc qui porte le gaz sur l'utérus ou aboutit à un

manchon entourant le membre atteint de plaie ou d'ulcère.

II. *Usage interne.* — *Eau de Seltz* artificielle: 20 grammes de bicarbonate de soude et 18 grammes d'acide tartrique pour 2 litres d'eau. — *Potion de Rivière* (antivomitive) : 2 grammes de bicarbonate de potasse dans 50 grammes d'eau et 15 grammes de sirop de sucre; on la boit par cuillerées à bouche, et on prend aussitôt après, chaque fois, une cuillerée à café de suc de citron. — *Poudre effervescente:* bicarbonate de soude, acide tartrique et sucre; on en avale une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau, et aussitôt une cuillerée à café de jus de citron. — *Soda water:* 1 gramme de bicarbonate de soude dans 650 grammes d'eau chargée de gaz carbonique. — *Eaux minérales :* Seltz, Vichy, Spa, Saint-Alban, Schwalheim.

Sulfure de carbone. — Liquide incolore, très fluide, très volatil, d'odeur fétide (choux pourris), produisant des accidents chez les ouvriers qui respirent ses vapeurs.

Inusité en nature. On emploie: 1° L'*eau sulfo-carbonée*, qui s'obtient en versant du sulfure de carbone dans un flacon de 700 grammes dont on ne remplit qu'une petite partie, complétant avec de l'eau, laissant déposer, et remplaçant par de l'eau pure, à mesure qu'on soustrait de l'eau ainsi sulfo-carbonée (Dujardin-Beaumetz). Elle se donne à la dose de8 à 12 cuillerées par jour, avec du lait ou l'eau vineuse. — 2° La *teinture de sulfure de carbone* (alcoolat de menthe, 90 gram.; sulfure, 10 gram.). Elle se prescrit à la dose de 5 à 10 gouttes dans du lait, 3 à 4 fois par jour.

Silicate de potasse liquide. — Préparée avec du sable de Fontainebleau, blanc et sec, du carbonate de potasse et de l'eau débarrassée des sels calcaires.

Séchant et durcissant rapidement, elle sert à faire des appareils contentifs pour fractures.

Le *silicate de soude* dessèche trop lentement, mais il est antifermentescible (Rabuteau).

Article II. — Métaux.

Potasse. — On l'obtient en faisant bouillir dans l'eau le carbonate de potasse avec la chaux (*potasse à la chaux*) ; pour la débarrasser des sulfates, silicates, etc., que contient le carbonate de potasse du commerce, on la traite par l'alcool à 90° qui ne dissout que la potasse pure (*potasse à l'alcool*) : celle-ci est solide, blanche, inodore, onctueuse, très avide d'eau et d'acide carbonique. Fondue et coulée en crayons, elle donne la *pierre à cautères*.

Inusitée à l'intérieur. Très usitée à l'extérieur comme caustique.

Pour la cautérisation des plaies, on se sert de la *potasse caustique en crayons*. Pour les autres usages, on applique sur le point à cautériser un morceau de diachylon percé d'un trou, au niveau duquel on place, soit un fragment de potasse, soit de la *poudre de Vienne* (mélange de 5 parties de potasse et de 6 parties de chaux vive), qu'on délaye dans l'alcool pour en faire une pâte, qui produit une escarre limitée. Le *caustique Filhos* est un mélange de 2 parties de potasse et de 1 partie de chaux, qui, fondu et coulé en crayons, sert à cautériser les parties situées profondément, comme le col de l'utérus.

Chlorure de potassium. — Sel blanc, cristallisé en cubes, soluble dans l'eau, existant dans tous les liquides de l'économie, jadis employé sous le nom de *sel fébrifuge de Sylvius*, de *sel digestif*, et faisant partie du sel de Guindre, dont le sulfate de potassium est la base.

Iodure de potassium. — Sel blanc, cristallisé en